



N° 10

● Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi :
8h30-12h00

Mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h00

☎ 05.61.01.10.08

✉ mairie.montferrier@wanadoo.fr

● Bibliothèque municipale

Lundi : de 13h30 à 16h

Mercredi : 15h – 18h

☎ 05 61 04 83 77

● Agence postale communale

Lundi, mercredi de 8h30 à 12h30

Vendredi de 14h à 18h

Le mot du maire

Chères Ferrimontaines et chers Ferrimontains,

Alors que nous nous apprêtons à définir notre cap financier pour l'année à venir, je ressens le devoir de rappeler notre engagement envers chacun d'entre vous.

Depuis 2014, notre municipalité a su maintenir la stabilité de la fiscalité locale, un exploit remarquable dans le contexte financier actuel.

Cette réussite illustre notre détermination à préserver votre pouvoir d'achat tout en garantissant le bon fonctionnement de notre belle commune. Je tiens à vous annoncer que notre budget pour l'année à venir s'élève à 1 600 000 euros, avec 900 000 euros alloués à la section de fonctionnement et 715 000 euros à la section d'investissement. Une grande partie de ce budget est consacré à l'investissement, témoignant de notre volonté de planifier judicieusement pour l'avenir florissant de Montferrier. Malgré nos efforts, nous sommes conscients des défis croissants auxquels nous sommes confrontés. Les ressources publiques se font rares tandis que les besoins en services municipaux ne cessent d'augmenter. Par exemple, pour assurer le bon fonctionnement de notre école, la mairie abonde environ 185 000 euros par an, avec des dépenses de chauffage dépassant les 15 000 euros annuels, pour des recettes de seulement 45 000 euros. Ces chiffres témoignent des contraintes financières auxquelles nous devons faire face et de notre nécessité d'être à la fois économes et innovants dans notre gestion, d'autant plus que l'État, tout en imposant des règles et des normes toujours plus strictes, diminue les subventions. En tant que commune de montagne, Montferrier doit relever des défis majeurs. Malgré ces défis, nous sommes résolus à préserver notre qualité de vie caractéristique de notre belle région. Nous travaillons sans relâche pour trouver des solutions durables et innovantes, mais rien n'est garanti. Ensemble, nous avons accompli beaucoup. Je vous remercie sincèrement pour votre confiance et votre soutien continu.

Votre dévoué Maire - Frédéric Laffont

Brèves de l'ALAE rédigées par les enfants - Merci à toute l'équipe de l'ALAE et aux enfants pour leur participation.



Vendredi 8 mars, nous avons fêté carnaval.

« Il y avait de beaux déguisements.

Moi, j'étais en bricoleur » (Alesandro CP)

« Et moi, j'étais en spider man. On a mangé des bonbons, des donuts et des Cookies que nous avons pâtissé, et on a dansé, c'était trop cool ! » (Ange CE1)

Défilé du carnaval dans le village



« C'est bientôt, **les Jeux Olympiques et Paralympiques** de Paris 2024. Nous avons commencé des activités manuelles et sportives en rapport à cet événement. (la flamme Olympique, le podium, les médailles... » (Hanaé, Pyrène, Mia)

« Tous les vendredis, à la cantine, 3 équipes s'affrontent sur des épreuves sportives. Il y a de beaux duels. » (Camille, Aglaïs)

Présentation des 3 équipes et de la flamme : les lancés de poids, javelots, courses de relais, viser une cible (tir au but football et handball, panier basket...)



Les pièces jaunes :

« Au mois de février, on a participé à l'opération pièces jaunes. »

L'occasion de sensibiliser les enfants à la santé (alimentation, sommeil et sport) et à l'éducation citoyenne (bienveillance et accepter les différences de chacun)

Chaque enfant a réalisé un dessin à destination des enfants hospitalisés au service pédiatrie du CHIVA. Nous avons aussi offert des livres.



EN ROUTE VERS LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE ?

Dans le cadre de la démarche OGS dans laquelle est engagé notre territoire et en préalable au dépôt officiel de notre candidature au label nous avons reçu le jeudi 7 mars Madame **Isabelle Poulet** chargée de mission Grand Site de France au sein du **ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires**.

Isabelle Poulet est venue vérifier que les élus et les acteurs du territoire étaient très fermement engagés dans ce processus.

Un arrêt sur le site de la SAB a permis de rappeler l'importance de Montferrier dans ce projet, à la fois porte d'entrée du Site, moyen de contrôle du flux touristique par la création d'un parking de délestage et lieu d'implantation de la Maison du Grand Site.

En même temps était organisé dans la salle d'animation de la mairie un temps d'échanges sous forme de stands avec les partenaires de l'Opération Grand Site de France Montségur.

Cela lui a permis de constater l'énorme travail et l'implication majeure de chacun dans la quête de ce label.

Nous espérons tous que Madame Poulet sera repartie avec une impression favorable et qu'elle appuiera positivement le dépôt de notre dossier de candidature.



Février

Lecture de livres pour les enfants, atelier créatif apprendre à réaliser un cœur entouré de laine et petit goûter



Mars

Réalisation par les enfants d'une maquette de la montagne pour illustrer la thématique du mois à la bibliothèque

Travaux divers...



Déneigement des accès poubelles et des voies communales des Monts d'Olmes.



Nettoyage et mise en peinture de l'aire de vidange camping-cars.



Réhabilitation, mise en sécurité cheminement et réfection de l'escalier à côté du cimetière.



Installation d'un composteur partagé par les agents avec le SPECTOM, sur le site d'apports volontaires à proximité des ateliers municipaux.



Frédéric Laffont, maire de Montferrier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux a présenté les projets 2024.

La municipalité a planifié des projets ambitieux, en phase avec les attentes des villageois.



C'est par un généreux vin d'honneur que s'est terminée cette cérémonie

Commémoration de la journée du souvenir et du recueillement du 62^{ème} anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962



Nous vous rappelons ci-après quelques règles et réglementations à respecter afin de bien vivre ensemble au quotidien.

TROUBLES DE VOISINAGE

Vu le Code de la Santé Publique, Chapitre IV, Article R 1334-31:

« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Vu l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales conférant aux maires « le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique... tels que les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique.

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h

Les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h ; Les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h. »

STATIONNEMENT – CIRCULATION

Vu le Code de la Route, Chapitre VII, articles R 417-9 à R 417-10, tout stationnement gênant sur toutes les voies de la Communes sera verbalisé selon les règles en vigueur. Plus précisément et pour rappel, une ligne jaune continue présente sur la face supérieure de la bordure du trottoir ou en rive de chaussée indique une interdiction de stationner et d'arrêt.

Le centre du village est classé en une zone de partage entre voitures et piétons, priorité aux piétons cf. article R 110-2 du Code de la Route : **la vitesse dans le centre du village est limitée à 30 km/h.**

DIVAGATION CHIENS ET CHATS

Vu le Code rural, Section 2, Articles L 211-22 et L 211-23, la divagation des chiens et chats sur la voie publique est interdite et passible d'une amende (article R.30-7 du Code Pénal).

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit d'attirer les chats errants aux abords des habitations et/ou de jeter de la nourriture pour les attirer.

Par ailleurs, chaque propriétaire doit être conscient que les déjections de leur animal sont causes de véritables nuisances, négatives pour l'image du village et inacceptables en termes d'hygiène publique.

Bien qu'il incombe à chaque propriétaire de chien de ramasser les déjections de leur animal, la municipalité mettra en place prochainement, sur la commune, des distributeurs de sacs.

GESTION DES DECHETS

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue et/ou à côté des containers réservés à cet effet. De même, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte des déchets définies par le SMECTOM. Ne pas respecter ces interdictions est passible d'une amende pénale. Conformément à la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts : au-delà des troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendie : les déchets verts sont obligatoirement acheminés à la déchèterie.

Nous vous remercions de faire preuve de civisme afin que chacun puisse vivre dans un environnement agréable

Le coin des associations

Le Nirvana

Le 23 février 2024 a eu lieu l'AG et de nouveaux membres ont intégré le bureau de l'association Le Nirvana.

Julien Bordeneuve, a été élu président de l'association.

Daphnys Le Cesnes, vice-président.

Clément Houles, secrétaire.

Kevin Ha Van, trésorier.

Au bureau ont pris part Frédéric Emmanuelli, Yanis selmani, Sergio Valero Tonda, Sébastien Fanjeaux, Gislain Degruttola, Tom Lee Meng, Joël Orliac, Dylan Emmanuelli, Charlène Nunez, Kilian Ha Van, Marouan Medjadba et Cyndy Labrousse.

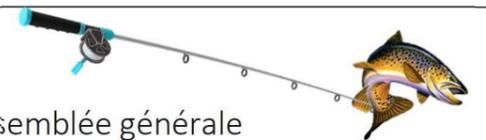
Le 18 mai prochain, les membres du Nirvana seront mobilisés pour la seconde édition du trail des Monts d'Olmes. Le 8 juin pour le marché gourmand, et ils travaillent déjà à l'organisation de la traditionnelle fête du village qui aura lieu du 16 au 18 août.



l'Aappma

A eu lieu le samedi 10 février, l'assemblée générale de l'Aappma Touyre Montferrier.

Présentation du bilan d'activité 2023, du bilan financier qui a été adopté et voté après délibération, à l'unanimité par le conseil d'administration et les adhérents présents.



Les jeunes agriculteurs du Pays Cathare

Les JA Pays Cathare

Le 21 février, les Jeunes Agriculteurs Pays Cathare ont attiré la foule aux pieds des pistes lors de la pause méridienne.

Lancée en 2023, cette initiative vise à promouvoir les produits locaux ainsi que le lien entre tourisme et pastoralisme. En effet la station des Monts d'Olmes à une double vocation puisque l'été elle accueille les troupeaux transhumants de la vallée qui participent à l'entretien du domaine.

Un repas « très local »

C'est la deuxième année qu'ils sont présents sur la station des Monts d'Olmes pour proposer ce repas aux vacanciers et aux skieurs. Les steaks hachés et les pains à burger viennent de Lavelanet (la boucherie Marrot et la boulangerie Le Paradis des Gourmand), les boissons viennent d'à peine plus loin avec les thés glacés et les colas de la Limonaderie de Fontestorbes, le fromage de la famille Albert à St Julien de Briola et dans le Séronais pour les yaourts de la ferme de la Buscaillere à Castelnaud Durban.

« **Unebelle** » C'est l'égérie de la ferme de la Gastounette à Laroque d'Olmes. Ce petit veau, biberonné depuis sa naissance le jour de Noël, avait aussi fait le déplacement avec Benoit Danjou et son fils Ethan, les propriétaires. Après avoir reçu des dizaines de caresses, tous les regards étaient portés sur elle. Les JA ont lancé le défi aux vacanciers d'estimer le poids de cette jolie femelle, en pariant à la tombola !



Perrine Laffont

Pour la troisième année consécutive, Perrine Laffont a organisé son Winter camp avec la station des Monts d'Olmes, en partenariat avec la Communauté de Commune du Pays d'Olmes, Samedi 24 février.

Durant cette journée incontournable dédiée au ski de bosse, les jeunes ont pu se mettre dans la peau de la championne et profiter de nombreuses activités gratuites : initiation au freestyle, airbag, jib zone, descente au flambeau et feux d'artifice !



Quelques dates à retenir...

Bibliothèque municipale

Lundi 15 avril : Jeux de société pour petits et grands, entre 15h30 et 17h30.

Jeux Thème du mois d'avril "La Montagne" Avec la maquette de Sacha et Liam et une sélection de livres sur la Montagne

Vendredi 19 avril

Spectacle de la Compagnie La Zampa en collaboration avec la Bibliothèque Départementale. A partir de 6 ans
Salle des fêtes entrée gratuite 20h30 -21h

MDO TRAIL

Samedi 18 mai pour la deuxième édition du MDO TRAIL sur la station des Monts d'Olmes.

Théâtre de l'œil

Samedi 25 mai - Pièce de théâtre Silence, on tourne !
Une comédie légère, anti-déprime, délirante et intemporelle.
Les comédiens tous plus loufoques les uns que les autres.
Salle d'animation-20h30, entrée 10 €

Marché gourmand

Samedi 8 juin, marché gourmand devant la maison de la montagne

Chorale les joyeux Cantaires

Dimanche 23 juin après-midi (heure non définie à ce jour) à la salle d'animation, entrée gratuite

Nos peines...

Décès de

Mme LAPASSET Veuve GUIRAL Aline le 15/02/2024

Mme BIROUSTE Veuve LAFFONT Camille le 09/03/2024

Les Monts d'Olmes

Les Monts d'Olmes, c'est aussi le point de départ pour des balades en raquettes ou des randonnées hivernales à la découverte des paysages pyrénéens. Cette année la station est restée ouverte du 07/01/24 au 24/03/2024.

Montferrier

Nichée au cœur des montagnes, la commune de Montferrier est un véritable joyau. Entourée de sommets majestueux, elle offre un paysage à couper le souffle qui change au gré des saisons. En hiver, les montagnes se parent d'un manteau blanc, transformant la commune en un paradis pour les amateurs de sports d'hiver. Au printemps, la neige fait place à une explosion de verdure et de fleurs sauvages. L'été, c'est le parfum de la forêt qui domine, tandis que l'automne enveloppe la commune d'une douce lumière dorée.

Montferrier est une commune où il fait bon vivre. Les habitants, chaleureux et accueillants, sont fiers de leur patrimoine et de leur culture. Les traditions sont préservées et célébrées, fête de village, marché de producteurs locaux.

La commune offre également une multitude d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou de détente. Entre les randonnées sur les sentiers de montagne, les visites de sites historiques aux alentours et les moments de relaxation au bord des lacs de montagne, il y en a pour tous les goûts.

Montferrier, c'est une communion avec la nature, un retour aux sources, un lieu où chaque instant est une invitation à la sérénité.

C'est une commune qui se vit et se ressent, et dont la beauté ne laisse personne indifférent.

Parce qu'une vidéo vaut mille mots...

Scannez le QR code avec votre smartphone

Visionnez la vidéo offerte par la commune de Montferrier. Présentation de notre village et ses hameaux.

Retrouvez aussi le lien sur le site de la commune

<https://www.montferrier.fr/>



15 mars au 31 juillet
je ne touche pas à ma haie



Arts Energétiques Asiatiques

Enchaînements chinois et vietnamiens



Cours le mercredi matin de 10h00 à 11h30 (ou horaire en soirée à redéfinir par la suite suivant désirera des participants)
Salle des animations

Cours adultes
enseignements : En Mairie ou
chimungtao@sfr.fr